Zeitschrift: Revue historique vaudoise

Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Band: 10 (1902)

Heft: 11

Artikel: Trois lettres : à propos de l'inauguration d'un temple au Brassus en 1837

Autor: Perrot, Gustave de

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-11615

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

TROIS LETTRES

A PROPOS DE L'INAUGURATION D'UN TEMPLE AU BRASSUS

EN 1837

Le village du Brassus est de date relativement récente. C'est en 1544 qu'un Français, Jean Herrier, vint y fonder une première usine. Il a dû sa prospérité comme son nom au petit cours d'eau d'un kilomètre de longueur qui sort du pied de la montagne ; l'étymologie en est toute simple : Brassus, c'est-à-dire *bras-de-dessus* (de l'Orbe).

En 1685, la localité ayant acquis quelque importance, s'unit au Sentier pour former la grande commune du Chenit. Plus d'un siècle plus tard le Brassus désira se séparer du Sentier au point de vue ecclésiastique.

En 1825 déjà, deux cent cinquante-deux pères de famille pétitionnèrent pour demander la formation d'une paroisse. Leur demande resta sans effet. En 1831, nouvelle pétition qui aboutit à la création d'une suffragance pastorale. L'Etat promit l'établissement d'une paroisse régulière, dès que les habitants de la paroisse auraient bâti un temple.

Avec une énergie qui fait honneur aux sentiments religieux de l'époque, on se mit à l'œuvre. Les subventions de la commune et de l'Etat furent assez minces, mais les paroissiens du Brassus, disent les archives paroissiales, voulaient néanmoins avoir un *temple décent et noble et qui eût les deux tiers de la surface de celui du Sentier*. En moins de deux ans la plus grande partie de la somme totale fut trouvée, et les travaux de construction commencèrent. Sans doute la commission des finances fit appel à beaucoup de bourses étrangères à la commune ; il est cependant intéressant de constater que la population laborieuse de la paroisse nouvelle contribua pour une bonne part à la réussite financière de l'entreprise.

Ceux qui ne pouvaient donner en argent apportaient quelques beaux sapins du Risoud, ou offraient le concours de leurs bras, de leur char ou de leur cheval. J'ai retrouvé dans les archives paroissiales trois lettres qui m'ont paru devoir intéresser les lecteurs de la *Revue historique*. Elles ne manquent pas d'esprit ; elles respirent je ne sais quel parfum dix-huitième siècle. Evidemment les horlogers de ce temps avaient lu les encyclopédistes ; tout en faisant jouer le burin et l'archet à leur établi, ils enlevaient parfois pour un instant la loupe incrustée dans leur œil, pour lire quelque belle page de J.-J. Rousseau ou de Voltaire et pour philosopher un peu. La première de ces trois lettres accompagne un projet de pétition écrite dans un style pompeux et prolixe adressée aux pasteurs du canton de Vaud. La voici :

A l'Orient le 25 avril 1835.

A Monsieur A. R. président de la commission des travaux

Monsieur,

Voici un projet de lettre pour messieurs les ministres du canton. Le défaut radical de cette épître, c'est sa prolixité ; je n'ai pas encore pu imaginer un moyen convenable de frapper à leurs portes sans historier un peu l'Etat de vos affaires. Du reste, ces messieurs, en général sont au moins assez verbeux ; le style laconique n'est guère fait pour eux ; ils sont grands amateurs de détails.

Au surplus, messieurs du comité de rédaction, je vous livre sans réserve ni prétention ce canevas, tout disposé que je suis de le corriger, rapetasser ou refondre sur vos observations critiques qu'il ne faut jamais épargner. J'ai le bonheur de n'être pas irritable par la critique, au contraire, je l'ai toujours regardée comme un excellent moyen de se former, de se décrasser un peu ; je plains de tout mon cœur ceux à qui elle arrache des grumeaux de sang... Ainsi, messieurs, ne vous génez en aucune manière.

Constamment dévoués à vos ordres, je vous salue, monsieur, bien cordialement.

P. B.

Voici la seconde lettre sur le même sujet, du même auteur et adressée au même M. A. R. :

A l'Orient le 7 octobre 1835.

Monsieur,

Voici encore un galimathia de votre commis mendiant ; je vous assure que ses ressources sont épuisées. A force de retourner les mêmes phrases elles sont usées, et ce lamentable sujet ne fournit plus rien à mon imagination.

J'ai, (pour vous obliger) employé qques expressions de votre sublime écrivain, cela fait l'effet des pièces rapportées de l'habit d'Arlequin, mais comme nous cherchons à inspirer la pitié, ce sera peut-être un moyen de réussir. Du reste le plus grand inconvénient, c'est la prolixité que je n'ai pas l'esprit d'éviter. On se trouve comme forcé d'historier le sujet pour lequel on est réduit à la mendicité et ce sujet est si abondant, qu'une fois entamé, on ne peut plus s'en sortir. Au surplus vous savez que je vous abandonne le soin de corriger, de suprimer, de repétrir, comme vous l'entendrez.

Je pense qu'il ne me reste plus que Junod.

Tout dévoué à vos ordres, je vous salue d'amitié.

P. B.

Enfin les efforts épistolaires de M. P. B. joints aux dons généreux des paroissiens du Brassus aboutirent. Le dimanche 24 septembre 1837, le nouveau temple fut solennellement inauguré par les pasteurs Bauty, du Sentier, et Vermeil, du Brassus.

Mais il restait encore une dette à éteindre, et notre écrivain de l'Orient eut encore l'occasion d'exercer son talent de quémandeur dans deux projets de pétition qui furent envoyés au président de la commission accompagnés de la lettre suivante :

A l'Orient le 13e janvier 1838.

Monsieur,

Voici deux projets de pétition ; je vous donne à choisir entre l'aînée et la cadette, il est possible que les deux sœurs ne vous plaisent ni l'une ni l'autre, en ce cas vous pouvez sans façon les mettre à la réforme.

L'aînée m'a paru un peu trop replette ; la taille dégagée de la cadette me plairait davantage ; chacun son goût, mais je sais que

les messieurs à qui on les destine sont loin d'être amateurs de ces formes dodues.

Il est d'ailleurs naturel qu'à mon âge, mes enfants naissent un peu contrefaits, je vous confie sans peine le soin de les redresser.

J'espérais de vous porter moi-même ces deux petites bâtardes, mais l'intensité du froid retient le vieux hibou tapis dans son trou, d'où, en se débattant, il vous prie, monsieur, ainsi que vos amis, de lui conserver votre bienveillante amitié, jusqu'à ce que sa dernière plume soit tombée.

Le vieux reclus

P. B.

Voilà un genre épistolaire bien démodé ; on n'a plus le temps d'écrire ainsi dans notre vingtième siècle, dira-t-on !

Cela est certain, répondrons-nous, mais, il nous sera permis de voir disparaître ce genre avec une nuance de regret. C'est pour cette raison que nous avons cru devoir livrer ces trois lettres à la publicité.

Gustave de Perrot.

LAUSANNE

A propos de l'origine du nom de Lausanne M. Dumur reproduit l'étymologie proposée par M. J. Studer dans ses *Schweizer Ortsnamen*. Cet auteur, après avoir rejeté la dérivation de Laus, ancien nom du Flon, tire Lausanne du mot romanche *aloussa*, *laussa* = cerisier à grappes *Prunus avium*, et cite un grand nombre de noms de localités romanches ou italiennes dont les noms paraissent en dériver. Remarquons en passant que le cerisier à grappes n'est pas le Prunus avium, celui-ci est le cerisier commun, et que ce n'est pas non plus l'alisier ou corbier, comme traduit M. D. Le cerisier à grappes *Prunus Padus*, en patois la *poutta*, français *putict*, est assez fréquent le long des ruisseaux de la région montagneuse. Il est signalé à Sauvabelin, à Lausanne,